

l'Eure syndicale **Force Ouvrière**

N° 310 décembre 2022 prix : 2,50 €

FO²⁷
la force syndicale

ROUEN CTC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 12/01/2023

Sommaire : P.1 - Le 19 janvier, Tous en grève et à la manifestation ; P.2 - Edito - P.3 - Communiqués national et départemental ; P.4 - Déclaration de la CE de l'UD FO 27 ; P.5 - inFORMATION ; P.6 - Espace Partenaires ; P.7 - Nos nouveaux élus prud'homaux ; P.8 - Affiche du 19 janvier.

**Salariés du privé et du public
jeunes - retraités - sans emploi**

Le 19 janvier

Tous en grève et à la manifestation

**pour l'abandon de la contre-réforme
des retraites Borne/Macron**

**Votre contre-réforme des retraites
on n'en veut pas !
On veut des augmentations de salaires,
pas de recul de l'âge légal de
départ à la retraite !**

Editorial

Par le Secrétaire Général David LECOMTE.

Je ne peux pas commencer ce premier éditorial de l'année sans vous souhaiter mes meilleurs vœux de bonheur et de santé. Que 2023 vous apporte le meilleur, la santé et la prospérité. Qu'elle soit également revendicative et c'est peu de le dire

Cette année 2023 démarre donc dans un contexte bien particulier. L'inflation insupportable que nous subissons tous et qui nous étouffe et les velléités lamentables du gouvernement avec son projet de contre-réforme des retraites.

Face à l'injustice sociale que tente de nous imposer le gouvernement MACRON/BORNE depuis des mois, la grève et la mobilisation deviennent inéluctables pour obtenir l'abandon de ce projet des retraites qui nous emmène tout droit vers « la retraite des morts ».

Car c'est bien cela qui nous est proposé par ce gouvernement en matière de retraites. Un projet dogmatique dicté pour satisfaire les desideratas de l'Union Européenne et pour des raisons qui ne se justifient en rien. C'est le Conseil d'Orientation des Retraites qui le dit lui-même, dans son dernier rapport.

Les huit Organisations Syndicales au niveau national ont donc décidé, enfin, d'appeler à la grève et à la mobilisation à partir du 19 janvier.

Nous allons devoir nous mobiliser largement par la grève et les manifestations pour obtenir au plus vite l'abandon du projet de ce projet de contre-réforme des retraites. Nous vous donnons rendez vous donc à 14h devant le pré du Bel Ebat à Evreux pour montrer notre détermination à l'appel de l'intersyndicale de l'Eure.

A la veille de cette mobilisation, force est de constater qu'une fois de plus, les pseudo concertations n'ont débouché sur rien. C'était d'ailleurs couru d'avance. Nous l'avions rappelé lors de notre Assemblée Générale de l'UD à Gravigny, dans notre déclaration du 13 octobre dernier votée à l'unanimité. La concertation, ce n'est pas la négociation. C'était un leurre, une stratégie, une manipulation pour gagner du temps.

Cette surdité gouvernementale n'est guère surprenante, tant ce projet est réactionnaire. Il va à l'encontre des intérêts des travailleurs, des jeunes, des sans-emplois et des futurs et actuels retraités que nous représentons.

Et si le gouvernement n'entend pas la colère au soir du 19 janvier, c'est la question de sa reconductibilité qu'il faudra poser. Là aussi à l'UD FO de l'Eure, nous l'expliquons depuis des mois.

Oui, c'est la grève contre ce projet qui s'engage aujourd'hui, jusqu'à l'obtention de l'abandon de la contre-réforme.

Nous le revendiquons depuis septembre dernier notamment, ce que nous voulons c'est l'augmentation des salaires, des retraites et des minimas sociaux. Nous ne voulons pas de recul de départ à la retraite.

Nous ne voulons pas d'accélération de la réforme TOURRAINE qui prévoit le passage à 43 années de cotisations pour obtenir une retraite pleine et entière. Nous voulons vivre décemment de notre travail puis de notre retraite.

Nous refusons enfin la suppression des régimes dit spéciaux.

Nous l'avons dit à de multiples reprises ces derniers mois.

Ce n'est pas aux travailleurs de payer les conséquences des crises.

De l'argent il y en a. Il suffit de regarder les centaines de milliards de cadeaux octroyés aux entreprises sans contrepartie chaque année.

Il suffit de regarder qui accapare les richesses. Ce ne sont pas les travailleurs mais bien les plus aisés.

Augmenter les salaires, comme nous le revendiquons depuis des mois est la meilleure solution pour financer notre retraite. Car gagner plus, c'est aussi par le salaire différé, la cotisation sociale, financer plus notre protection sociale collective et donc nos hôpitaux, nos retraites, notre sécurité sociale. Le reste, c'est de la poudre aux yeux pour faire passer la contre-réforme.

Oui ces deux sujets que sont les salaires et le financement de la retraite sont étroitement liés.

Augmenter les salaires permet de vivre décemment en tant qu'actif et permettra entre autres de financer au plus vite le retour à la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités de cotisations !

Mais ça le gouvernement et le patronat ne veulent pas l'entendre.

Alors oui mes camarades, nous avons notre destin en matière de retraite entre nos mains. Les sondages sont clairs 80 à 85 % des français sont contre ce projet. Transformons ce sondage en mobilisation dans les entreprises, dans les administrations...et dans la rue par la grève et les manifestations à l'appel des organisations syndicales.

A nous de tout faire donc pour que le gouvernement n'ait plus d'autre choix que d'abandonner son projet inacceptable et mortifère.

Nous voulons profiter de notre future retraite en bonne santé, le plus longtemps possible.

Nous ne voulons pas de passer de la vie active, à la case cimetière, sans passer par la case retraite.





COMMUNIQUE INTERSYNDICAL DEPARTEMENTAL

Après plusieurs mois de pseudo concertations qui ont démontré le jusqu'aboutisme du gouvernement, la Première ministre a dévoilé hier le contenu de leur « réforme » des retraites qui constitue en réalité une régression sociale majeure.

Le gouvernement a ainsi confirmé sa volonté de dégrader à nouveau les conditions de départ à la retraite à partir de la génération 1961 en reculant progressivement l'âge légal de départ à 64 ans, en accélérant la contre réforme Touraine, en passant à 43 le nombre d'années de cotisations pour une retraite pleine et entière et en supprimant les régimes dits spéciaux.

Suite à ces annonces, l'intersyndicale nationale CFTD, CGT, CFE-CGC, CFTC, FORCE OUVRIERE, FSU, SOLIDAIRES, UNSA et des organisations de jeunesse, s'est réunie et a décidé d'une première journée de mobilisation interprofessionnelle et de grève le 19 janvier prochain.

Réunie ce jour, l'intersyndicale départementale a défi-

ni les modalités d'action pour obtenir l'abandon immédiat de ce projet de contre-réforme mortifère pour les futurs retraités et les retraités de ce pays.

Nous rejetons ce projet de contre-réforme qui nous entrainerait progressivement vers « la retraite des morts ».

L'intersyndicale a donc décidé d'appeler l'ensemble des salariés du public et du privé, les sans emplois, les jeunes et les retraités, à se mettre en grève et à participer à la manifestation le 19 janvier prochain. Celle-ci débutera à :

**14h à Evreux,
à partir du Boulevard de la Buffardière,
devant la salle omnisports**
(stationnement possible au pré du bel ébat).

Cette contre-réforme nous n'en voulons pas et nos organisations syndicales sont déterminées à se battre jusqu'au bout pour faire tomber ce projet inacceptable.

Evreux, le 11 janvier 2023.



Communiqué intersyndical

Retraites : première journée de mobilisation le 19 janvier

La Première Ministre a annoncé ce 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie une réforme aussi brutale. Attachées à un meilleur partage des richesses, les organisations syndicales n'ont eu de cesse pen-

dant la concertation avec le Gouvernement de proposer d'autres solutions de financement, à commencer par l'amélioration de l'emploi des seniors. Jamais le gouvernement, arcbuté sur son projet, ne les a étudiées sérieusement.

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle. Celle-ci prendra la forme d'une première journée de grèves et de manifestations le 19 janvier 2023.

Parce qu'elles représentent l'ensemble des travailleurs et des travailleuses, demandeurs et demandeuses d'emploi, et retraités.es, c'est cette date syndicale qui donne le départ d'une puissante mobilisation sur les retraites dans la durée.

Elles décident d'ores et déjà de se réunir le 19 janvier au soir avec les organisations de jeunesse pour prolonger le mouvement de mobilisation et convenir d'autres initiatives.

Les organisations syndicales appellent les salarié.es à se mobiliser fortement dès cette première journée dans l'ensemble du territoire et à participer aux différentes initiatives organisées en intersyndicale.

Paris le 10 janvier 2023.



Déclaration de la Commission Exécutive de l'UD FO 27 du 15 décembre 2022

Réunis le 15 décembre 2022, les membres de la Commission Exécutive de l'UD FO de l'Eure apportent leur soutien à tous les syndicats FO et les salariés en lutte pour la défense de leurs droits, de leur emploi public ou privé, ainsi que pour revendiquer des augmentations de salaires et du point d'indice. Ils soutiennent également les revendications portées par les salariés actifs chômeurs, jeunes et retraités pour l'augmentation de leur pouvoir d'achat face à l'inflation qui ne cesse de flamber.

Il est urgent d'organiser l'amplification du rapport de force interprofessionnel pour gagner sur nos revendications salariales et pour augmenter les minima sociaux avec notamment le passage du SMIC à 80 % du salaire médian qui avec l'inflation, ce qui représenterait aujourd'hui les 1 700 € net.

La commission Exécutive de l'UD FO de l'Eure tient à saluer les très bons résultats obtenus dans l'Eure par ses syndicats, lors des élections professionnelles dans les trois versants de la Fonction Publique qui se sont tenues du 1^{er} au 8 décembre.

Les résultats sont en nette progression dans de nombreuses administrations de l'Eure et dans les entreprises ayant une mission de service public.

Dans l'attente de la consolidation de l'ensemble des résultats définitifs au niveau départemental, nous pouvons d'ores et déjà confirmer notre 1^{ère} place à la défense à la Base De Défense d'Evreux. Nous sommes aussi 1^{er} dans l'Education nationale avec plus de 40 % des voix, 1^{er} à la préfecture et 1^{er} dans la Fonction Publique Hospitalière avec plus de 58 % des voix. Nous progressons dans la territoriale, notamment à Evreux Porte Normande en devenant 2^{ème} à l'agglomération, en confortant notre 3^{ème} place au centre de gestion et en progressant en voix et en siège au conseil départemental. Enfin nous progressons également à La Poste en passant à la 3^{ème} position au niveau départemental.

Elle salue également la confirmation de notre première place au niveau national dans la Fonction Publique d'Etat. FO renforce sa deuxième place dans la Fonction Publique Hospitalière et progresse dans la Fonction Publique Territoriale.

Dans le secteur privé également les bons résultats lors des élections CSE se multiplient, notamment chez MANOIR INDUSTRIE à Pitres où nous prenons 6 sièges sur 8. Idem chez CEPL à Fleury avec également 6 sièges sur 8.

La Commission Exécutive se félicite enfin de notre première place obtenue aux élections HLM, pour la défense des locataires du logement social, chez le principal bailleur social du département MON LOGEMENT 27 avec 54, 04 % des voix, devant la CNL. C'est une première pour notre Association Force Ouvrière des Consommateurs de l'Eure.

Tous ces résultats montrent que les revendications que nous portons dans tous les domaines sont non seulement entendues mais aussi soutenues.

La Commission Exécutive de l'UD FO de l'Eure exige l'abandon immédiat de la contre-réforme de l'assurance chômage qui est une rupture du contrat social que vont subir de nombreux demandeurs d'emploi.

Elle s'oppose aux projets de casse de la formation initiale et publique et des métiers des Lycées Professionnels, aux attaques contre les services publics Républicains et contre la casse des statuts et les codes de pension civile et militaire. Elle s'oppose aux attaques contre notre protection sociale collective. Elle condamne également le « hold-up » gouvernemental des cotisations AGIRC-ARRCO, dont il veut transférer la gestion à l'URSSAF, véritable étatisation de la retraite complémentaire des salariés du privé, remettant en cause le paritarisme.

Après s'être mobilisés les 29 septembre et 18 octobre dernier, les attaques se multiplient dans tous les domaines, en particulier concernant nos retraites avec la contre-réforme paramétrique que le gouvernement MACRON/BORNE cherche à nous imposer. Avec son projet, il tente d'imposer un nouveau recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ou 65 ans, un nouvel allongement de la durée de cotisations pour obtenir une retraite pleine et entière et à casser les régimes dit spéciaux. La Commission Exécutive de l'UD FO de l'Eure rappelle ses positions prises lors de sa dernière assemblée générale de l'UD du 13 octobre dernier.

Peu importe que les annonces soient repoussées au 10 janvier. Nous refusons que les salariés actifs, chômeurs et retraités subissent une nouvelle contre-réforme pour des raisons idéologiques ultra-libérales, dictées par des intérêts strictement économiques et/ou pour soi-disant financer d'autres « réformes ».

Nous refusons une contre-réforme qui nous emmène tout droit vers la RETRAITE DES MORTS !

De l'argent, il y en a pour financer nos retraites. C'est un choix politique ! Rappelons que ce sont 160 milliards d'aides qui ont été octroyées aux entreprises sans aucunes contreparties.

La Commission Exécutive de l'UD FO de l'Eure considère que face aux manipulations, face à la surdité du gouvernement à entendre notre revendication de refus de cette nouvelle contre-réforme, il est urgent de quitter les concertations qui ne sont qu'une manœuvre pour imposer leur nouveau recul social pour les retraités et futurs retraités.

La Commission Exécutive de l'UD FO de l'Eure appelle ses syndicats à faire du combat contre cette contre-réforme l'enjeu prioritaire de ces prochaines semaines. Il est urgent d'organiser les Assemblées générales au plus vite dans les entreprises et les administrations.

Pour la Commission Exécutive de l'UD FO de l'Eure, il est urgent de lancer LA GREVE interprofessionnelle jusqu'à l'abandon du projet de contre-réforme des retraites MACRON/BORNE, avec tous ceux qui veulent vraiment la combattre.

Ni enfumage, Ni concession, ni contreparties !

Pour la commission exécutive de l'UD FO de l'Eure, les seules revendications que nous portons, c'est le maintien de tous les régimes de retraites actuels, c'est le départ à la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités et pas un jour de plus !

Evreux, le 15 décembre 2022

FORMATIONS SYNDICALES 2023

Semaines	Dates et Intitulés	Nombre de Participants	Observations
5	31 janvier au 2 février 2023 Connaître ses droits		COMPLET
9	du 27 février au 3 mars 2023 "Découverte FO et moyens d'action du syndicat"		Privé et Public
12	du 20 au 24 mars 2023 "Fonctionnement et outils du syndicat"		Privé et Public
15	du 12 au 14 avril 2023 "Je négocie"		Privé et Public
25	du 19 au 23 juin 2023 "Comité Social et Economique"		Privé
47	du 20 au 24 novembre 2023 Santé, Sécurité et Conditions de Travail		Privé
49	du 4 au 8 décembre 2023 "Découverte FO et moyens d'action du syndicat"		Privé et Public

Créations de Syndicats :

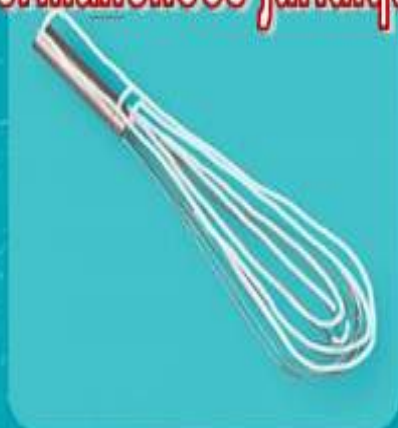
COLLINS Aérospace - St Marcel - Métallurgie

RSS : Carlos SIMOES

OUTSROURCIA - Evreux - FEC

RSS : Steffie HOLBAERT

Permanences juridiques pour les salariés des TPE et de l'artisanat



Des permanences sont tenues tous les Lundis après-midi pour les salariés des TPE et de l'artisanat de 14h00 à 16h30 dans les locaux de l'Union Départementale FO de l'Eure, sur rendez-vous, au 02.32.33.04.67.



LA RESPONSABILITÉ DES ÉLUS EN MATIÈRE DE GESTION DU BUDGET DE CSE

La fin des mandats des représentants du personnel approche dans beaucoup d'entreprises.

C'est souvent grâce à la bonne volonté des élus et de leur formation que la gestion des CSE s'effectue. Cependant, le CSE étant doté de la personnalité morale, sa responsabilité peut être engagée, comme celle des élus, en cas de faute volontaire ou involontaire. Nous allons donc aborder celle-ci à travers le prisme des comptes et de potentielles pratiques illégales.

I. La responsabilité des élus en matière d'établissement des comptes et de présentation

Les membres de CSE sont tenus d'établir des comptes annuels, pour l'ensemble des ressources du CSE que ce soit pour le budget des attributions économiques et professionnelles et celui des activités sociales et culturelles. Les comptes annuels sont présentés selon différentes modalités et en fonction de certains seuils, notamment de ressources, mais distinctement pour les deux budgets. Le rapport de gestion est également obligatoire quel que soit le seuil de ressources.

Concernant l'arrêté des comptes annuels, ils sont arrêtés par les membres de CSE selon les règles prévues par le règlement intérieur du CSE.

Concernant l'approbation des comptes, ils sont à approuver au plus tard dans les 6 mois suivants la date d'arrêté des comptes par les membres du CSE seulement (l'employeur ne peut y participer). Ils sont approuvés en réunion plénière extraordinaire, avec pour seul objet l'approbation des comptes et du rapport de gestion. Les comptes finalisés devront être communiqués aux élus du CSE au plus tard 3 jours avant la date de réunion.

II. La responsabilité des élus en cas de pratiques illégales

1. La responsabilité civile

L'employeur n'est pas responsable des dettes du CSE et ce dernier n'est pas responsable des dettes de l'entreprise.

Ainsi, le CSE qui ne respecte pas les termes d'un contrat qu'il a souscrit peut être condamné à réparation. Il faut donc bien lire les termes des contrats signés.

Par ailleurs, si le CSE est employeur, il doit maîtriser la législation sociale ou avoir un Conseil afin de respecter l'ensemble des obligations qui lui incombent, à défaut de quoi il peut être condamné.

Le contrat d'assurance en responsabilité civile est ainsi obligatoire pour les CSE, qui demeurent responsables des dommages causés à autrui, tant au niveau du fait d'un élu ou d'un de ses salariés agissant dans le cadre de ses fonctions, que de matériel (véhicule lui appartenant, par exemple).

Rappelons que ce contrat d'assurance en responsabilité civile est soit directement financé par la direction, soit financé par le CSE, et doit lui être remboursé par la direction sur le budget des activités sociales et culturelles.

2. La responsabilité pénale

Un élu peut commettre une infraction pénale et être poursuivi, voire condamné en Correctionnelle.

Il est donc essentiel de maîtriser via des formations, les principes comptables et règles de fonctionnement des CSE.

Ne pas remplir ces obligations placerait le CSE en faute et engagerait sa responsabilité, ainsi que celle de ses trésorier, secrétaire et président.

Cependant, au-delà de l'établissement des comptes, les élus doivent être vigilants du respect des règles comptables mais également à celui des préconisations URSSAF.

En effet, en cas de dépassement des plafonds autorisés ou de distributions de cadeaux ou bons d'achat ne respectant pas certaines conditions, les CSE s'exposent à des redressements URSSAF pour octroi d'avantages en nature. Ces redressements peuvent s'avérer très conséquents et mettre le CSE en situation financière délicate.



En effet, en cas de détournement de fonds, le CSE peut se constituer partie civile contre l'élu qui en est à l'origine. Attention donc, même si la tentation peut être grande, à ne pas confondre les budgets du CSE avec ses propres deniers ! Les lourdes sanctions financières assorties de peines de prison devraient être dissuasives !

L'abus de confiance peut également être mis en avant ainsi que la mauvaise gestion ; à titre d'exemples, des élus qui abusent du budget des attributions économiques et professionnelles pour acheter ordinateurs, téléphones et matériel informatique en masse et à des fins personnelles, pensant que le matériel leur appartient, peuvent être poursuivis pour abus de bien. De même, des remboursements de frais personnels ou voyages gratuits au bénéfice personnel de certains élus peuvent également être constitutifs de délit, et donc engager sensiblement leur responsabilité.

De lourdes sanctions ont été observées à l'encontre de CSE et d'élus ayant failli à leurs obligations, notamment en cas d'enrichissement personnel.

Mais des erreurs peuvent également engager la responsabilité des élus par méconnaissance ; n'hésitez donc pas à vous former et à faire appel à un expert.

Pour en savoir plus, contactez les experts du Groupe Legrand !

**GROUPE
LEGRAND**

 Expertise comptable  Assistance Juridique  Formation  SSCT
Des experts au services des CSE

www.groupe-legrand.com
info@groupe-legrand.com
01 42 25 30 30

Nos nouveaux conseillers prud'hommes de l'Eure pour le mandat 2023 / 2025

Bernay :

Frédéric SAVARY
Commerce



Patricia FARRERES
Industrie



Evreux :

Patrick TYLEC
Industrie



Christine TYLEC
Commerce



Guillaume LIVET
Commerce



Nathalie DUMONT
Commerce



Stéphanie LEGUERNEY
Activités Diverses



Louviers :

Frédéric ZIELINSKI
Industrie



Jean-Jacques LASGI
Commerce



Tatiana BOITEL
Commerce



Nathalie RIGUET
Activités Diverses





**AUGMENTEZ LES SALAIRES
PAS L'ÂGE DE DEPART
A LA RETRAITE**



**VOTRE RETRAITE
DES MORTS
ON N'EN VEUT PAS !**

**Tous en grève
et à la manifestation
le 19 janvier prochain
à l'appel de l'intersyndicale de l'Eure
Départ boulevard de la Buffardière
devant le pré du Bel Ebat
à Evreux à partir de 14h00.**

**ABANDON
de la contre réforme des retraites Macron/Borne**

**Pour nous, la retraite c'est 60 ans
et 37,5 annuités de cotisations
et pas un jour de plus !**